



NOTICE OF APPROVAL

AVIS D'APPROBATION

Issued by statutory authority of the Minister of Industry
for:

Émis en vertu du pouvoir statutaire du ministre de
l'Industrie pour:

TYPE OF DEVICE

Electronic Automatic Platform Scale

TYPE D'APPAREIL

Balance à plate-forme électronique automatique

APPLICANT

Vande Berg Scales
770 7th St. N.W.
Sioux Center, Iowa, 51250
USA

REQUÉRANT

MANUFACTURER

Vande Berg Scales
770 7th St. N.W.
Sioux Center, Iowa, 51250
USA

FABRICANT

MODEL(S)/MODÈLE(S)

CS WW XLL-M

RATING/ CLASSEMENT

Max: 70 kg (154 lb) 0.02 kg (0.05 lb)

or/ou

Max: 50 kg (110 lb) 0.01 kg (0.02 lb)

NOTE: This approval applies only to devices, the design, composition, construction and performance of which are, in every material respect, identical to that described in the material submitted, and that are typified by samples submitted by the applicant for evaluation for approval in accordance with sections 14 and 15 of the Weights and Measures Regulations. The following is a summary of the principal features only.

SUMMARY DESCRIPTION:

CATEGORY

The approved device is an electronic in-motion platform scale that when interfaced to an approved and compatible electronic weight indicator, forms a weighing system.

DESCRIPTION

The device has three major parts. They are:

- S stainless steel stand
- S scale base
- S conveyor/load receiving element with an integral motor.

The stand is constructed from (HSS) hollow structural stainless steel, that is fitted with four adjustable levelling feet and supports the weighing element.

The load spider is that of web shape type and accommodates a single load cell, of which is protected by a stainless steel cover.

REMARQUE: Cette approbation ne vise que les appareils dont la conception, la composition, la construction et le rendement sont identiques, en tout point, à ceux qui sont décrits dans la documentation reçue et pour lesquels des échantillons représentatifs ont été fournis par le requérant aux fins d'évaluation, conformément aux articles 14 et 15 du Règlement sur les poids et mesures. Ce qui suit est une brève description de leurs principales caractéristiques.

DESCRIPTION SOMMAIRE:

CATÉGORIE

L'appareil approuvé est une balance à plate-forme électronique, dynamique qui, lorsque reliée à un indicateur pondéral électronique et compatible, forme un ensemble de pesage.

DESCRIPTION

L'appareil est composé de trois parties principales, qui sont :

- S un bâti en acier inoxydable
- S un socle de la balance
- S un élément receveur de charge, à courroie transporteuse avec moteur intégré.

Le bâti fabriqué en profilé de charpente creux en acier inoxydable est équipé de quatre pieds de nivellement réglables et soutient l'élément peseur.

Le support de type toile d'araignée contient une cellule de pesage unique protégée par un couvercle en acier inoxydable.

Weight is sensed by a single-point, high off-center, load tolerant load cell that is bolted to the base of the device which is protected from over-loading by four (4) over-load stops positioned one on each corner of the device.

The 70 kg device is fitted with a 200 kg load cell, where as the 50 kg is furnished with 150 kg rating load cell.

Signal cable from the load cell is terminated into an approved electronic indicator.

CONVEYOR LOAD / RECEIVING ELEMENT

The conveyor load receiving element is bolted to the top section of the weighing element with an integral motor and drive support system.

The belt section is fabricated from plastic and is of the interlocking type common to the food industry.

The device tested was 107 cm x by 71 cm with two photo electric eyes.

The maximum load that can be weighed in motion is 70 kg, at a minimum speed from 0 to a maximum of 150 feet per minute.

A 50 kg device was also evaluated at a maximum speed of 228 feet per minute.

MODE OF OPERATION

Package is transported on the conveyor load/receiving element by an in-feed conveyor.

The weighing cycle is triggered by the photo electric eyes with a three-tenths second averaging minimum time for a weighment.

Le poids est détecté par une cellule de pesage à point unique, à haute tolérance de charge décentrée, boulonnée au socle de l'appareil qui est protégée des surcharges par quatre (4) butées de surcharge, une dans chaque coin de l'appareil.

L'appareil d'une capacité de 70 kg est équipé d'une cellule de pesage d'une capacité de 200 kg, et l'appareil d'une capacité de 50 kg, d'une cellule de pesage d'une capacité de 150 kg.

Le câble des signaux de la cellule de pesage aboutit dans l'indicateur électronique approuvé.

ÉLÉMENT RECEVEUR DE CHARGE À COURROIE TRANSPORTEUSE

L'élément receveur de charge, à courroie transporteuse est boulonné sur la partie supérieure de l'élément de pesage à moteur et système d'entraînement connexe intégrés.

La section courroie est en plastique et de type à blocage, commun dans l'industrie alimentaire.

L'appareil à l'essai mesure 107 cm x 71 cm et comporte deux récepteurs photoélectriques.

La charge maximale qui peut être pesée en mouvement est de 70 kg, à une vitesse minimale de 0 jusqu'à un maximum de 150 pieds par minute.

Un appareil d'une capacité de 50 kg a également été évalué à la vitesse maximale de 228 pieds par minute.

MODE DE FONCTIONNEMENT

Un convoyeur alimentateur amène le paquet à l'élément receveur de charge à courroie transporteuse.

Le cycle de pesage est enclenché par le récepteur photoélectrique, avec un temps minimum de trois dixièmes de seconde pour une pesée.

SEALING

Metrological configuration and calibration adjustment will be sealed from ready access by the way of an approved and compatible weigh indicator.

SPECIAL USE PROVISION

- S The device must not be used for direct scale to the public.
- S The device must only be used in a dynamic mode
- S Under Section 13(4) of the Regulations Notice is hereby given that the device is exempt from Section 4(2) of SGM-3.

EVALUATED BY

Milton G. Smith
Complex Approvals Examiner
Tel: (613) 952-0656
Fax: (613) 952-1754

SCELLAGE

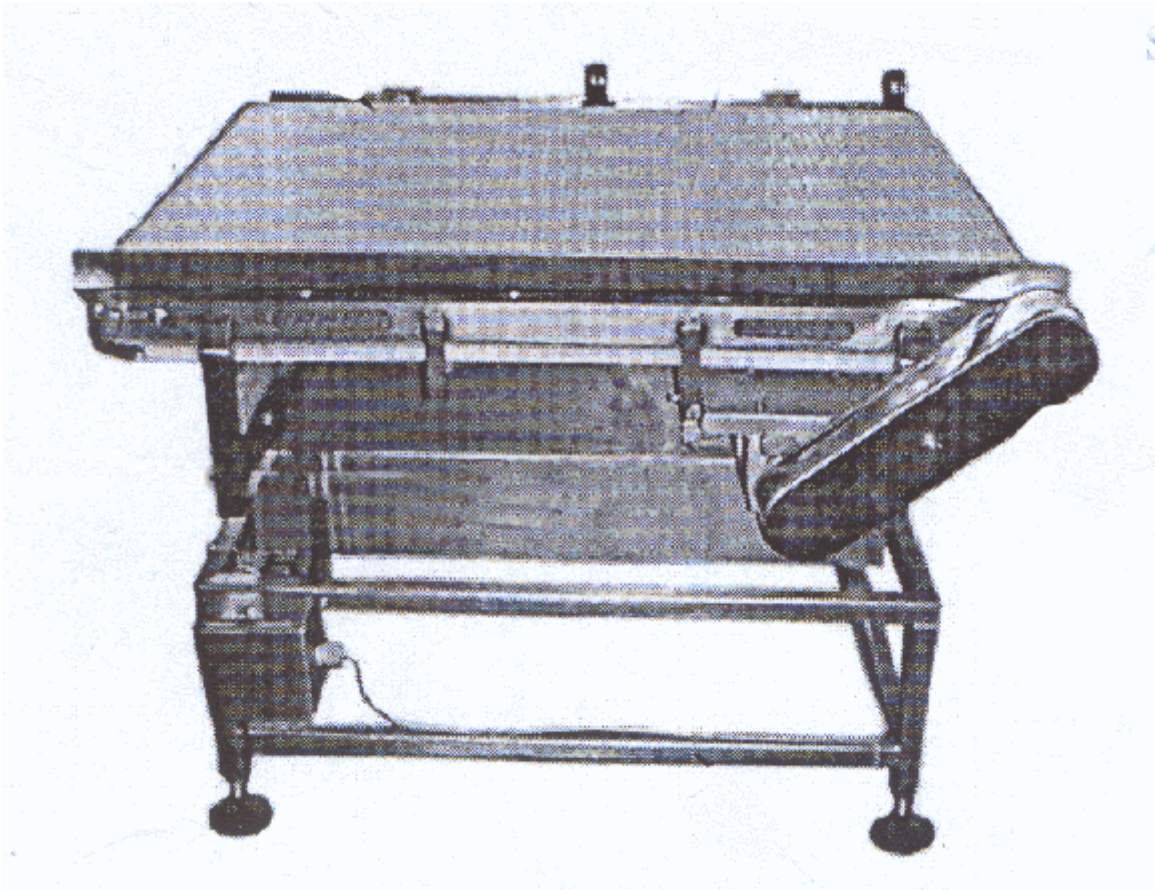
L'accès aux dispositifs de réglage de la configuration métrologique et de l'étalonnage est protégé par l'entremise de l'indicateur pondéral approuvé et compatible qui est scellé.

DISPOSITION POUR USAGE SPÉCIALISÉ

- S L'appareil ne doit pas être utilisé pour la vente directe au grand public.
- S L'appareil ne peut être utilisé qu'en mode dynamique.
- S En vertu du paragraphe 13 (4) du Règlement, il est indiqué que cet appareil est exempt de l'article 4 (2) de la norme SGM-3.

ÉVALUÉ PAR

Milton G. Smith
Examinateur des approbations complexes
Tél. : (613) 952 0656
Fax : (613) 952 1754



CS WW XLL-M

APPROVAL:

The design, composition, construction and performance of the device type(s) identified herein have been evaluated in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Approval is hereby granted accordingly pursuant to subsection 3(1) of the said Act.

The marking, installation and manner of use of trade devices are subject to inspection in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Requirements relating to marking are set forth in sections 18 to 26 of the Weights and Measures Regulations. Installation and use requirements are set forth in Part V and in specifications established pursuant to section 27 of the said Regulations. A verification of conformity is required in addition to this approval. Inquiries regarding inspection and verification should be addressed to the local inspection office of Industry Canada.

Original copy signed by:

René Magnan, P. Eng
Director
Approval Services Laboratory

APPROBATION:

La conception, la composition, la construction et le rendement du(des) type(s) d'appareils identifié(s) ci-dessus, ayant fait l'objet d'une évaluation conformément au Règlement et aux prescriptions établis aux termes de la Loi sur les poids et mesures, la présente approbation est accordée en application du paragraphe 3(1) de la dite Loi.

Le marquage, l'installation, et l'utilisation commerciales des appareils sont soumis à l'inspection conformément au Règlement et aux prescriptions établis aux termes de la Loi sur les poids et mesures. Les exigences de marquages sont définies dans les articles 18 à 26 du Règlement sur les poids et mesures. Les exigences d'installation et d'utilisation sont définies dans la partie V et dans les prescriptions établies en vertu de l'article 27 dudit règlement. Une vérification de conformité est requise. Toute question sur l'inspection et la vérification de conformité doit être adressée au bureau local d'Industrie Canada.

Copie authentique signée par:

René Magnan, ing.
Directeur
Laboratoire des services d'approbation

Date: **NOV 14 2002**

Web Site Address / Adresse du site internet:
<http://mc.ic.gc.ca>